

L'INCENDIE DE L'HOTEL DES INVALIDES

Paris, 23. — De nombreux curieux sont venus ce matin et cet après-midi contempler de l'Esplanade et des avenues y aboutissant, les débris occasionnels hier soir par l'incendie des combles de l'hôtel des Invalides.

Dans le jour éris, la partie du toit défoncée sur un longueur d'une cinquantaine de mètres, montre, au-dessus de la magnifique façade, par l'abri de la tour de la Vierge et devant le dôme doré de Mansart, un squelette de poutres et de traverses sur lequel la neige a déjà déposé ses flocons, et le froid formé des stalactites de glace.

Devant les fossés que défendent pacifiquement les canons de bronze du XVIII^e siècle, des soldats ont leur faction et les soldats du gouvernement militaire de Paris vaquent, dans les cours et les bureaux, à leurs habituelles occupations.

M. Monneret, commissaire de police du quartier des Invalides, aidé dans ses recherches par le commandant Meunier, directeur des pompes de Paris, poursuit l'enquête qu'il a ouverte afin de déterminer les causes du sinistre, qui aurait pu détruire en partie le magnifique palais.

D'après les premiers renseignements recueillis ce matin, il se confirme que le feu se serait déclaré dans une chambre, sous les combles, à droite de la salle d'honneur, au-dessus de la salle de spectacle surchauffée passant près d'une porte défectueuse. Néanmoins, l'enquête n'étant pas terminée, il serait prématuré de parler de responsables.

On estime à plusieurs centaines de milliers de francs, la somme nécessaire à la réparation de la toiture. Aucun papier important, aucun meuble a été détruit, aucune œuvre d'art n'ont été détruits au cours de l'incendie.

Pour vos Cadeaux Chocolats, Confiseries tout toujours plaisir

LE FROID, LA NEIGE

Le froid continue de sévir et de nouvelles chutes de neige se sont produites au cours de la nuit.

Des températures très basses ont été enregistrées sur certains points de la France, notamment à Metz, où le thermomètre est descendu à 17°.

Remontant et à Chaumont, où il a marqué - 19°.

A VALENCIENNES

La neige tombait encore, hier matin, à Valenciennes, où elle formait une couche d'une vingtaine de centimètres d'épaisseur.

La température est restée très froide - 13°. Dans quelques ateliers des grandes usines de la région, le travail a dû être suspendu, mais les ouvriers ont été répartis dans les services voisins.

LA SITUATION DANS DIVERSES VILLES

Voici diverses dépêches qui nous sont parvenues hier :

Metz. — On a enregistré cette nuit à Metz 17° et moins 19° dans la campagne. La Moselle est complètement gelée à Metz et l'épaisseur de la glace permet de patiner. A Sarrebourg, un sous-officier du 41^e régiment d'infanterie coloniale a succombé au froid.

Belfort. — Sur les principaux sommets des Vosges, la couche de neige poudreuse est de 15 centimètres environ, au Markstein elle atteint 25 centimètres. La température sur ces sommets est de moins 12 à moins 15 degrés.

Lyon. — Des vents de matin, la neige tombe en abondance à Séziers et dans toute la région biterroise.

Remontant. — Le thermomètre marque moins 19°. La circulation est difficile. On signale de nombreuses chutes, des fractures, des accidents.

Macon. — Le froid est en régression. La Saône, gelée sur les bords, charrie sans arrêt des glaçons. La navigation est interrompue.

Chaumont. — Le froid augmente d'intensité dans la région de Chaumont, où l'on a enregistré ce matin moins 19°.

Toulousa. — La neige qu'on avait pas vue depuis plusieurs années a fait son apparition dans la région.

Lyon. — Le trafic aérien de l'aéroport de Lyon-Bron n'a pu être interrompu malgré 25 centimètres de neige.

Montauban. — Pour la première fois de la saison, la neige est tombée sur la région.

Bastia. — Une vague de froid sévit à Bastia et dans la région. La nuit dernière la neige est tombée en abondance sur le mont Pigno qui domine la ville.

A Bruxelles

Bruxelles, 23. — Sur l'initiative du roi, une distribution exceptionnelle de charbon sera faite dans le pays au cours des prochains jours, dans les villes qui souffrent particulièrement du froid.

A Londres

Londres, 23. — Après la hausse de la température survenue hier le thermomètre marque de nouvelles aujourd'hui deux degrés au-dessous de zéro. Les express venant d'Essex sont arrivés à Londres avec de 45 minutes à une heure de retard. Plusieurs trains ont été interrompus et une ligne du métro de Londres est interrompue.

En Roumanie

Bucarest, 23. — Par suite du mauvais temps et des chutes de neige, de nombreuses communications téléphoniques avec l'intérieur du pays et avec l'étranger ont été interrompues.

LUX INDES, OURS ET LÉOPARDS RÉPANDANT LA TERREUR DANS CERTAINS VILLAGES

Lucknow, 23. — Trois fillettes et un garçonnet de neuf ans ont été tués par des léopards qui répandaient la terreur dans les villages des montagnes de Ghawal.

Chassés par la neige et le manque de provisions, des ours de l'Himalaya sont également descendus jusque dans les villages et ont blessé plusieurs habitants.

Le Gouvernement offre de fortes récompenses pour la destruction de ces animaux.

Après un repas copieux

Assurez-vous une bonne digestion en prenant sur votre table dans une infusion bien chaude, une cuillerée d'Eau de mélisse des Carmes « Boyer ».

EN EUROPE CENTRALE

Deux agents de police polonais blessés par une grenade en Silésie de Teschen

Varsovie, 23. — Une grenade lancée par des inconnus a grièvement blessé deux agents de police polonais, dans le district de Frystat, en Silésie de Teschen, récemment occupée par la Pologne.

Selon la presse polonaise, les auteurs de cet attentat seraient des Tchèques.

Des terroristes hongrois ont attaqué la garde tchécoslovaque à Tekovo

Chust, 23. — Le communiqué officiel suivant a été publié :

« Le 21 décembre, à 16 heures, les terroristes hongrois ont attaqué la garde tchécoslovaque sur le pont de Tekovo. Reçu à coups de fusil, ils ont immédiatement pris la fuite. Le même jour, à 20 h. 30, les terroristes hongrois ont organisé une attaque sur le pont entre Romovocic et Novoselo. Dès que les gardes-frontières ont ouvert le feu, les terroristes se sont enfuis. »

Les travaux de la commission de délimitation de la frontière hungaro-ukrainienne

Chust, 23. — Le communiqué officiel suivant a été publié :

« Hier après-midi ont eu lieu à Komorovo Nad Flisou les négociations de la Commission de délimitation hungaro-ukrainienne. Il a été décidé, au cours de ces négociations de régler les communications ferroviaires en Ukraine, à condition qu'elles soient également établies en Hongrie. La délégation hongroise a réservé sa réponse en attendant d'avoir reçu le consentement de son gouvernement. »

Un « Secours National » créé en Tchécoslovaquie

Prague, 23. — Le Conseil des ministres a décidé de créer un « secours national » analogue à la « Volkshilfe » allemande.

L'emprunt consenti à Prague par l'Angleterre n'a pas été transféré à la Reichsbank

Prague, 23. — Les milieux autorisés tchécoslovaques démentent de la façon la plus catégorique l'information lancée par un journal étranger et selon laquelle une partie de l'emprunt consenti à Prague par l'Angleterre n'a pas été transféré à la Reichsbank de Berlin.

DES VOYAGES OFFICIELS du comte Ciano et de M. Von Ribbentrop à Varsovie

Londres, 23. — On apprend de bonne source que le comte Ciano se rendra à Varsovie le 15 février. Le bruit courait que Von Ribbentrop rendrait visite au colonel Beck vers la mi-janvier.

ASTHMATIQUES & GAZES soulagés rapidement par les inhalations d'ASTHMOSINE

Toutes Pharmacies et tous Laboratoires

L. TATEVIN DOCTEUR EN PHARMACIE

15, rue Vanne (Métro) et 2, rue de Valenciennes (Métro) PARIS

Méditation gratuite sur demande.

ACTE DE SABOTAGE ? LE PAQUEBOT « FÉLIX ROUSSEL » a dû retarder son départ de Marseille

Marseille, 23. — Le départ du paquebot « Félix Roussel », des Messageries Maritimes pour l'Extrême-Orient, qui devait avoir lieu aujourd'hui, a dû être retardé, le démontage des paliers de l'arbre de couche, où du sable avait été découvert, ayant été jugé nécessaire.

On ne sait exactement quelle est la provenance de ce sable et une enquête est ouverte à cet égard.

Le « Félix Roussel » partira vraisemblablement demain à l'aube.

REY & GIROD OPTICIENS

13, r. Esquirols, LILLE

Service de l'Enseignement Technique de Paris

Lunettes, verres de toutes sortes

Compétences reconnues

par MM les Docteurs Oculistes

Maison de Fondateurs fondée en 1829

La prochaine session du Conseil de la S.D.N. se tiendra à la date prévue

Genève, 23. — Malgré certains bruits, la prochaine session du Conseil de la S.D.N. se tiendra à la date prévue.

HORAIRES DE LA SEMAINE DES SERVICES POSTAUX AERIENS D'AIR FRANCE

Jours et heures limites de dépôt des correspondances avion à Lille pour profiter des prochains départs :

Pour le Levant, mercredi et samedi 8 h. 45

Pour l'Extrême-Orient, mercredi 12 h. 15

Pour l'Amérique du Sud, mercredi 12 h. 15

Pour l'Afrique Occidentale, mercredi 12 h. 15

Pour l'Europe et l'Afrique du Nord, services quotidiens

Renseignements complémentaires sur les services aériens de Poste de passagers et de messageries : Air France à Paris : 4, rue de Valenciennes, Aéroport de Lille, ou chez les Agences de voyage de Lille, Roubaix, Tourcoing.

M. CHAMBERLAIN EST DE SANG ROYAL

Londres, 23. — M. Chamberlain est de sang royal. Le fait vient d'être prouvé par M. Wagner, du collège héréditaire de la reine Victoria, descendant d'Edouard le roi d'Angleterre, dont la neuvième fille, Elisabeth, épouse en secondes noces en 1921, Humphrey de Bohun, comte de Hertford. M. Chamberlain représente la dix-neuvième génération.

LA DISCUSSION BUDGÉTAIRE

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

De sérieuses critiques ont été formulées sur l'avis général, dont les crédits ont été réduits de 1 milliard, pour marquer la volonté de la Commission de voir procéder à une réorganisation profonde de ce service.

M. Dumesnil, Henri Roy, Valadier, Pichon, ont fait adopter les crédits des budgets des chemins de fer, des finances, du travail et des P.T.T.

De substantielles économies ont été réalisées sur de très nombreux chapitres dont les dotations n'ont pas paru justifiées à la Commission.

ÉTABLISSEMENT UN RECORD... LA CHAMBRE A VOTÉ EN 63 HEURES 66 MILLIARDS DE CRÉDITS

Paris, 23. — Commencée jeudi dernier, à 17 heures, la discussion budgétaire s'est terminée ce soir, à 1 h. 30 du matin, soit en avance de 2 h. 30 sur l'horaire prévu.

(Le vote sur l'ensemble a donné les résultats suivants : 366 voix, pour, 223 contre.)

D'après les propositions de la conférence des présidents de groupes chargés d'organiser le débat, elle ne devait s'achever, en effet, que vers 4 heures du matin.

Ainsi, en une séance et en 63 ou 64 heures de séance, les 66 milliards de crédits et de ressources du budget ordinaire et de 73 milliards du compte des investissements (capitaux) ont été adoptés au Palais Bourbon, ce qui constitue en quelque sorte un record de moindre durée.

Les attaques lancées contre le président Roosevelt

M. Sumner Welles a ajouté que le désir qu'avait eu le gouvernement allemand de protester, précédait d'une semaine l'adoption de la loi sur la demande, en effet, à lancé contre le président Roosevelt et les membres de son gouvernement, les attaques les moins justifiées.

M. Sumner Welles a exprimé de la surprise que le gouvernement du Reich put ainsi protester contre une réponse faite à ces attaques aux Etats-Unis.

Le plus sévère échec essuyé par la diplomatie allemande en Amérique

New-York, 23. — Le rejet par les Etats-Unis de la demande de réexamen formulée par le Reich est accueilli avec satisfaction par les journaux du matin.

Ceux-ci mettent en relief la gravité de la situation diplomatique créée entre les deux pays.

Le « New-York Herald Tribune » remarque, notamment, que « la tension n'a jamais atteint un tel degré depuis un mouvement social ou chacun a son rôle à jouer. »

Dans cette mesure, il apparaît à ceux qui connaissent déjà nos efforts passés que le Collège du Travail 1938-39 marque un progrès. Est-il besoin de rappeler d'ailleurs, que notre régime demeure adapté sans cesse aux travaux aux industries et que nos programmes s'inspirent de considérations pédagogiques et humaines générales s'adaptent, en définitive, aux désirs et aux besoins d'un milieu donné, à un moment donné ?

Le scrutin sur l'article 2

Résultat du pointage : nombre de votants, 675 ; majorité absolue, 288 ; pour l'adoption, 291 ; contre, 235, ainsi répartis :

22 Union socialiste et républicaine ; 11 radicaux-socialistes ; MM. André Albert, Bossoutrot, Sabanis, Catalan, Chateau, Cruet, Delon-Sorbe, Desnoyaux, Elbel, Geisler, Gout, Guindet, Longuet, Margarine, André Marie, Mellenne, Métyer, Monnerville, Rethore, Maurice Robert, René Rollin, Sérandon, de Tessan, Pierré.

N'ont pas pris part au vote : 34 députés ainsi répartis : 4 gauches indépendantes ; MM. Cayrol, Marquet, Montel ; 2 Union socialiste et républicaine ; MM. Lebrat, Sainéau ; 11 radicaux-socialistes ; MM. Archimbaud, Carron, Compayre, Daroux, Ginet, Lévay, Lévay, Marin, Métais, Métais (Maine-et-Loire), Albert Perrin (Isère), René Richard Rotinat.

3 Fédération républicaine ; MM. Bialot, Alexandre Duvall, Louis Marin ; 2 Alliance des républicains de gauche et des radicaux indépendants ; M. Lachal.

2 républicains indépendants et d'action sociale ; MM. Nader, Tigner-Vignaud.

1 Démocrate populaire ; M. Pinault.

9 Parti social français ; MM. Cressé, Devaud, Fourcault, de Fovant, Rebois, Peter de Polignac, Robbe, Vallin, Ybarra.

1 isolé : M. Delaunay (Calvados), ainsi que M. Edouard Herriot, président de séance.

7 députés étaient absents par congé : MM. Bonneval (Alliance), Guilling (indépendant d'action populaire), Lantey, Mendiondau, Naudin (radicaux indépendants), Plancke (gauche indépendante), Thibon (Fédération républicaine).

Le scrutin sur l'article 2

Résultat du pointage : nombre de votants, 675 ; majorité absolue, 288 ; pour l'adoption, 291 ; contre, 235, ainsi répartis :

22 Union socialiste et républicaine ; 11 radicaux-socialistes ; MM. André Albert, Bossoutrot, Sabanis, Catalan, Chateau, Cruet, Delon-Sorbe, Desnoyaux, Elbel, Geisler, Gout, Guindet, Longuet, Margarine, André Marie, Mellenne, Métyer, Monnerville, Rethore, Maurice Robert, René Rollin, Sérandon, de Tessan, Pierré.

N'ont pas pris part au vote : 34 députés ainsi répartis : 4 gauches indépendantes ; MM. Cayrol, Marquet, Montel ; 2 Union socialiste et républicaine ; MM. Lebrat, Sainéau ; 11 radicaux-socialistes ; MM. Archimbaud, Carron, Compayre, Daroux, Ginet, Lévay, Lévay, Marin, Métais, Métais (Maine-et-Loire), Albert Perrin (Isère), René Richard Rotinat.

3 Fédération républicaine ; MM. Bialot, Alexandre Duvall, Louis Marin ; 2 Alliance des républicains de gauche et des radicaux indépendants ; M. Lachal.

2 républicains indépendants et d'action sociale ; MM. Nader, Tigner-Vignaud.

1 Démocrate populaire ; M. Pinault.

9 Parti social français ; MM. Cressé, Devaud, Fourcault, de Fovant, Rebois, Peter de Polignac, Robbe, Vallin, Ybarra.

1 isolé : M. Delaunay (Calvados), ainsi que M. Edouard Herriot, président de séance.

7 députés étaient absents par congé : MM. Bonneval (Alliance), Guilling (indépendant d'action populaire), Lantey, Mendiondau, Naudin (radicaux indépendants), Plancke (gauche indépendante), Thibon (Fédération républicaine).

Le scrutin sur l'article 2

Résultat du pointage : nombre de votants, 675 ; majorité absolue, 288 ; pour l'adoption, 291 ; contre, 235, ainsi répartis :

22 Union socialiste et républicaine ; 11 radicaux-socialistes ; MM. André Albert, Bossoutrot, Sabanis, Catalan, Chateau, Cruet, Delon-Sorbe, Desnoyaux, Elbel, Geisler, Gout, Guindet, Longuet, Margarine, André Marie, Mellenne, Métyer, Monnerville, Rethore, Maurice Robert, René Rollin, Sérandon, de Tessan, Pierré.

N'ont pas pris part au vote : 34 députés ainsi répartis : 4 gauches indépendantes ; MM. Cayrol, Marquet, Montel ; 2 Union socialiste et républicaine ; MM. Lebrat, Sainéau ; 11 radicaux-socialistes ; MM. Archimbaud, Carron, Compayre, Daroux, Ginet, Lévay, Lévay, Marin, Métais, Métais (Maine-et-Loire), Albert Perrin (Isère), René Richard Rotinat.

3 Fédération républicaine ; MM. Bialot, Alexandre Duvall, Louis Marin ; 2 Alliance des républicains de gauche et des radicaux indépendants ; M. Lachal.

2 républicains indépendants et d'action sociale ; MM. Nader, Tigner-Vignaud.

1 Démocrate populaire ; M. Pinault.

9 Parti social français ; MM. Cressé, Devaud, Fourcault, de Fovant, Rebois, Peter de Polignac, Robbe, Vallin, Ybarra.

1 isolé : M. Delaunay (Calvados), ainsi que M. Edouard Herriot, président de séance.

7 députés étaient absents par congé : MM. Bonneval (Alliance), Guilling (indépendant d'action populaire), Lantey, Mendiondau, Naudin (radicaux indépendants), Plancke (gauche indépendante), Thibon (Fédération républicaine).

Le scrutin sur l'article 2

Résultat du pointage : nombre de votants, 675 ; majorité absolue, 288 ; pour l'adoption, 291 ; contre, 235, ainsi répartis :

22 Union socialiste et républicaine ; 11 radicaux-socialistes ; MM. André Albert, Bossoutrot, Sabanis, Catalan, Chateau, Cruet, Delon-Sorbe, Desnoyaux, Elbel, Geisler, Gout, Guindet, Longuet, Margarine, André Marie, Mellenne, Métyer, Monnerville, Rethore, Maurice Robert, René Rollin, Sérandon, de Tessan, Pierré.

N'ont pas pris part au vote : 34 députés ainsi répartis : 4 gauches indépendantes ; MM. Cayrol, Marquet, Montel ; 2 Union socialiste et républicaine ; MM. Lebrat, Sainéau ; 11 radicaux-socialistes ; MM. Archimbaud, Carron, Compayre, Daroux, Ginet, Lévay, Lévay, Marin, Métais, Métais (Maine-et-Loire), Albert Perrin (Isère), René Richard Rotinat.

3 Fédération républicaine ; MM. Bialot, Alexandre Duvall, Louis Marin ; 2 Alliance des républicains de gauche et des radicaux indépendants ; M. Lachal.

2 républicains indépendants et d'action sociale ; MM. Nader, Tigner-Vignaud.

1 Démocrate populaire ; M. Pinault.

9 Parti social français ; MM. Cressé, Devaud, Fourcault, de Fovant, Rebois, Peter de Polignac, Robbe, Vallin, Ybarra.

1 isolé : M. Delaunay (Calvados), ainsi que M. Edouard Herriot, président de séance.

7 députés étaient absents par congé : MM. Bonneval (Alliance), Guilling (indépendant d'action populaire), Lantey, Mendiondau, Naudin (radicaux indépendants), Plancke (gauche indépendante), Thibon (Fédération républicaine).

LA PROTECTION DE LA DENTELLE A LA MAIN

Paris, 23. — Le Conseil d'Etat a rendu un arrêté confirmant le décret de M. Gentin, ministre du Commerce, lequel reprend la proposition législative sur la dentelle de Tholozan, député de la Haute-Loire, tendant à la protection des dentelles fabriquées à la main. Ce décret sera promulgué d'ici à quelques jours.

Le décret de M. Gentin a pour objet de protéger les dentelles fabriquées à la main vis-à-vis de la dentelle mécanique faite de la même façon que la soie naturelle vis-à-vis de la soie artificielle ou de rayon. Les mots « dentelle ou broderie à la main » seront rigoureusement réservés sous la sanction de sévères pénalités.

Diverses dispositions apporront à cette industrie traditionnelle dans certaines régions, celle du Puy notamment, une sensible amélioration de conditions de travail à domicile et des entreprises.

LA SITUATION DES CONCIERGES D'IMMEUBLES A USAGE D'HABITATION

Paris, 23. — La Commission sénatoriale de législation a discuté les conclusions de l'avis présenté par son rapporteur, M. Plancke, sur le projet de loi adopté par la Chambre, relatif à la situation au regard de la législation du travail, des concierges d'immeubles à usage d'habitation. Elle a donné un avis favorable à l'ensemble du texte présenté. Une commission a été nommée désignée M. Albert Buisson comme rapporteur pour avis : 1° de la proposition de loi adoptée par la Chambre tendant à assurer une certaine institution de monopoles étrangers de fait.

2° De la proposition de loi adoptée par la Chambre concernant les magasins à commerce multiple.

La politique allemande choque profondément l'opinion américaine

Telle est la principale raison du rejet par les Etats-Unis, de la proposition officielle du Reich

Washington, 23. — Dans la déclaration à la presse par laquelle il a fait savoir qu'il a rejeté la proposition officielle allemande formulée à l'occasion du discours prononcé par M. Geisler, secrétaire d'Etat par M. Harold Ickes, secrétaire d'Etat par intérim, a fait une analyse de l'entrevue qu'il avait eu hier, cette occasion, avec le docteur H. Thomsen, chargé d'affaires du Reich à Washington.

Au cours de cette entrevue, a précisé M. Sumner Welles, le docteur H. Thomsen a déclaré que son gouvernement désirait formuler une protestation officielle et était confiant que le gouvernement des Etats-Unis apprécierait publiquement le caractère du discours prononcé par M. Ickes.

M. Sumner Welles répondit qu'il ne pouvait accepter cette protestation, ajoutant qu'il voyait deux choses dans le discours de M. Ickes :

1° Une critique de l'attitude de deux citoyens américains qui avaient accepté des distinctions honorifiques allemandes. Il s'agit là d'une sorte d'aveu pur et simple que M. Sumner Welles s'est toujours refusé à discuter avec un gouvernement étranger quel qu'il fut ;

2° Une critique de la politique suivie par le gouvernement du Reich, cette critique, de l'avis de M. Sumner Welles, ne fait que traduire les sentiments de l'opinion américaine, et choque profondément la politique allemande.

Les attaques lancées contre le président Roosevelt

M. Sumner Welles a ajouté que le désir qu'avait eu le gouvernement allemand de protester, précédait d'une semaine l'adoption de la loi sur la demande, en effet, à lancé contre le président Roosevelt et les membres de son gouvernement, les attaques les moins justifiées.

M. Sumner Welles a exprimé de la surprise que le gouvernement du Reich put ainsi protester contre une réponse faite à ces attaques aux Etats-Unis.

Le plus sévère échec essuyé par la diplomatie allemande en Amérique

New-York, 23. — Le rejet par les Etats-Unis de la demande de réexamen formulée par le Reich est accueilli avec satisfaction par les journaux du matin.

Ceux-ci mettent en relief la gravité de la situation diplomatique créée entre les deux pays.

Le « New-York Herald Tribune » remarque, notamment, que « la tension n'a jamais atteint un tel degré depuis un mouvement social ou chacun a son rôle à jouer. »

Dans cette mesure, il apparaît à ceux qui connaissent déjà nos efforts passés que le Collège du Travail 1938-39 marque un progrès. Est-il besoin de rappeler d'ailleurs, que notre régime demeure adapté sans cesse aux travaux aux industries et que nos programmes s'inspirent de considérations pédagogiques et humaines générales s'adaptent, en définitive, aux désirs et aux besoins d'un milieu donné, à un moment donné ?

Les questions sociales

Paris, 23. — Les questions sociales ont été l'objet de discussions nombreuses au Collège du Travail.

M. Boudon a déclaré :

« Tel un défricheur qui, à chaque pouce de terrain conquis, voit s'ouvrir devant lui une forêt de pins et de chênes, tel notre Collège et les cent vingt autres qui fonctionnent en France — mesurent à chaque instant l'ampleur des tâches à accomplir. »

Nous pensons — et ce n'est pas une découverte récente — qu'une société vaut dans la mesure où les éléments qui la composent portent et portent en soi une plus ou moins grande valeur.

Aussi bien nos Collèges du Travail et toutes nos institutions d'éducation ouvrière, n'ont jamais conçu le but de leur activité comme étant de former des individus de dilettants, pas plus que de servir de pépinière officielle aux cadres du mouvement syndical.

Ce que nous ambitionnons, c'est de former des personnalités assez conscientes d'elles-mêmes pour qu'elles puissent, le moment venu, s'intégrer naturellement et sans destination préalable, dans un mouvement social où chacun a son rôle à jouer.

Dans cette mesure, il apparaît à ceux qui connaissent déjà nos efforts passés que le Collège du Travail 1938-39 marque un progrès. Est-il besoin de rappeler d'ailleurs, que notre régime demeure adapté sans cesse aux travaux aux industries et que nos programmes s'inspirent de considérations pédagogiques et humaines générales s'adaptent, en définitive, aux désirs et aux besoins d'un milieu donné, à un moment donné ?

Les questions sociales

M. F. Boudon a ajouté :

« Sur ces bases, le programme de l'année d'études qui vient de s'ouvrir présente un équilibre sur lequel je suis heureux d'avoir l'occasion d'insister. »

Nos cours se répartissent en trois séries.

Des cours de base ou cours d'initiation ou de révision : Un cours de français à deux degrés ; un cours de calcul ; un cours élémentaire d'économie politique ; un cours d'histoire du mouvement ouvrier.

Réapprendre ou perfectionner la langue nationale (parlée et écrite), réhabiliter l'esprit aux opérations simples et rapides de l'arithmétique et de la géométrie ; se familiariser avec les éléments qui conditionnent la production et les échanges ; connaître le mouvement qui anime le monde ouvrier, et jaloner ses principales étapes ; ce sont là, en effet, les préoccupations qui doivent inspirer tout homme soucieux de son propre avenir.

L'heure est passée. Nous semblons-il, où l'on pouvait se fier aux seules traditions et se contenter d'elles. Combien, pourtant, milliers de cadres qui ont fait encore aujourd'hui l'anniversaire de la Commune, savent exactement les faits qu'ils veulent glorifier ? Il faut résolument donner un contenu aux formules, même si, pour certaines d'entre elles, quelque désenchantement pouvait en résulter.

Ce n'est pas affaiblir les convictions ni élever les courages que de mettre chaque conscience individuelle en face des graves problèmes de la vie et de l'histoire. C'est bien assez que, pour nos misères physiques, nous en soyons réduits aux offices d'une médecine préventive sans doute, mais dont nous ne savons même pas lire les ordonnances.

Les questions sociales

Paris, 23. — Les questions sociales ont été l'objet de discussions nombreuses au Collège du Travail.

M. Boudon a déclaré :

« Tel un défricheur qui, à chaque pouce de terrain conquis, voit s'ouvrir devant lui une forêt de pins et de chênes, tel notre Collège et les cent vingt autres qui fonctionnent en France — mesurent à chaque instant l'ampleur des tâches à accomplir. »

Nous pensons — et ce n'est pas une découverte récente — qu'une société vaut dans la mesure où les éléments qui la composent portent et portent en soi une plus ou moins grande valeur.

Aussi bien nos Collèges du Travail et toutes nos institutions d'éducation ouvrière, n'ont jamais conçu le but de leur activité comme étant de former des individus de dilettants, pas plus que de servir de pépinière officielle aux cadres du mouvement syndical.

Ce que nous ambitionnons, c'est de former des personnalités assez conscientes d'elles-mêmes pour qu'elles puissent, le moment venu, s'intégrer naturellement et sans destination préalable, dans un mouvement social où chacun a son rôle à jouer.

Dans cette mesure, il apparaît à ceux qui connaissent déjà nos efforts passés que le Collège du Travail 1938-39 marque un progrès. Est-il besoin de rappeler d'ailleurs, que notre régime demeure adapté sans cesse aux travaux aux industries et que nos programmes s'inspirent de considérations pédagogiques et humaines générales s'adaptent, en définitive, aux désirs et aux besoins d'un milieu donné, à un moment donné ?

Les questions sociales

M. F. Boudon a ajouté :

« Sur ces bases, le programme de l'année d'études qui vient de s'ouvrir présente un équilibre sur lequel je suis heureux d'avoir l'occasion d'insister. »

Nos cours se répartissent en trois séries.

Des cours de base ou cours d'initiation ou de révision : Un cours de français à deux degrés ; un cours de calcul ; un cours élémentaire d'économie politique ; un cours d'histoire du mouvement ouvrier.

Réapprendre ou perfectionner la langue nationale (parlée et écrite), réhabiliter l'esprit aux opérations simples et rapides de l'arithmétique et de la géométrie ; se familiariser avec les éléments qui conditionnent la production et les échanges ; connaître le mouvement qui anime le monde ouvrier, et jaloner ses principales étapes ; ce sont là, en effet, les préoccupations qui doivent inspirer tout homme soucieux de son propre avenir.

L'heure est passée. Nous semblons-il, où l'on pouvait se fier aux seules traditions et se contenter d'elles. Combien, pourtant, milliers de cadres qui ont fait encore aujourd'hui l'anniversaire de la Commune, savent exactement les faits qu'ils veulent glorifier ? Il faut résolument donner un contenu aux formules, même si, pour certaines d'entre elles, quelque désenchantement pouvait en résulter.

Ce n'est pas affaiblir les convictions ni élever les courages que de mettre chaque conscience individuelle en face des graves problèmes de la vie et de l'histoire. C'est bien assez que, pour nos misères physiques, nous en soyons réduits aux offices d'une médecine préventive sans doute, mais dont nous ne savons même pas lire les ordonnances.

Les questions sociales

Paris, 23. — Les questions sociales ont été l'objet de discussions nombreuses au Collège du Travail.

M. Boudon a déclaré :

« Tel un défricheur qui, à chaque pouce de terrain conquis, voit s'ouvrir devant lui une forêt de pins et de chênes, tel notre Collège et les cent vingt autres qui fonctionnent en France — mesurent à chaque instant l'ampleur des tâches à accomplir. »

Nous pensons — et ce n'est pas une découverte récente — qu'une société vaut dans la mesure où les éléments qui la composent portent et portent en soi une plus ou moins grande valeur.

Aussi bien nos Collèges du Travail et toutes nos institutions d'éducation ouvrière, n'ont jamais conçu le but de leur activité comme étant de former des individus de dilettants, pas plus que de servir de pépinière officielle aux cadres du mouvement syndical.

Ce que nous ambitionnons, c'est de former des personnalités assez conscientes d'elles-mêmes pour qu'elles puissent, le moment venu, s'intégrer naturellement et sans destination préalable, dans un mouvement social où chacun a son rôle à jouer.

Dans cette mesure, il apparaît à ceux qui connaissent déjà nos efforts passés que le Collège du Travail 1938-39 marque un progrès. Est-il besoin de rappeler d'ailleurs, que notre régime demeure adapté sans cesse aux travaux aux industries et que nos programmes s'inspirent de considérations pédagogiques et humaines générales s'adaptent, en définitive, aux désirs et aux besoins d'un milieu donné, à un moment donné ?

Les questions sociales

M. F. Boudon a ajouté :

« Sur ces bases, le programme de l'année d'études qui vient de s'ouvrir présente un équilibre sur lequel je suis heureux d'avoir l'occasion d'insister. »

Nos cours se répartissent en trois séries.

Des cours de base ou cours d'initiation ou de révision : Un cours de français à deux degrés ; un cours de calcul ; un cours élémentaire d'économie politique ; un cours d'histoire du mouvement ouvrier.

Réapprendre ou perfectionner la langue nationale (parlée et écrite), réhabiliter l'esprit aux opérations simples et rapides de l'arithmétique et de la géométrie ; se familiariser avec les éléments qui conditionnent la production et les échanges ; connaître le mouvement qui anime le monde ouvrier, et jaloner ses principales étapes ; ce sont là, en effet, les préoccupations qui doivent inspirer tout homme soucieux de son propre avenir.

L'heure est passée. Nous semblons-il, où l'on pouvait se fier aux seules traditions et se contenter d'elles. Combien, pourtant, milliers de cadres qui ont fait encore aujourd'hui l'anniversaire de la Commune, savent exactement les faits qu'ils veulent glorifier ? Il faut résolument donner un contenu aux formules, même si, pour certaines d'entre elles, quelque désenchantement pouvait en résulter.

Ce n'est pas affaiblir les convictions ni élever les courages que de mettre chaque conscience individuelle en face des graves problèmes de la vie et de l'histoire. C'est bien assez que, pour nos misères physiques, nous en soyons réduits aux offices d'une médecine préventive sans doute, mais dont nous ne savons même pas lire les ordonnances.

Les questions sociales

M. F. Boudon a ajouté :

« Sur ces bases, le programme de l'année d'études qui vient de s'ouvrir présente un équilibre sur lequel je suis heureux d'avoir l'occasion d'insister. »

Nos cours se répartissent en trois séries.

Des cours de base ou cours d'initiation ou de révision : Un cours de français à deux degrés ; un cours de calcul ; un cours élémentaire d'économie politique ; un cours d'histoire du mouvement ouvrier.

Réapprendre ou perfectionner la langue nationale (parlée et écrite), réhabiliter l'esprit aux opérations simples et rapides de l'arithmétique et de la géométrie ; se familiariser avec les éléments qui conditionnent la production et les échanges ; connaître le mouvement qui anime le monde ouvrier, et jaloner ses principales étapes ; ce sont là, en effet, les préoccupations qui doivent inspirer tout homme soucieux de son propre avenir.

L'heure est passée. Nous semblons-il, où l'on pouvait se fier aux seules traditions et se contenter d'elles. Combien, pourtant, milliers de cadres qui ont fait encore aujourd'hui l'anniversaire de la Commune, savent exactement les faits qu'ils veulent glorifier ? Il faut résolument donner un contenu aux formules, même si, pour certaines d'entre elles, quelque désenchantement pouvait en résulter.

Ce n'est pas affaiblir les convictions ni élever les courages que de mettre chaque conscience individuelle en face des graves problèmes de la vie et de l'histoire. C'est bien assez que, pour nos misères physiques, nous en soyons réduits aux offices d'une médecine préventive sans doute, mais dont nous ne savons même pas lire les ordonnances.

L'ACTIVITE DU COLLEGE DU TRAVAIL DE LILLE

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)